



Relais d'actions nationales en faveur de la prévention

Cadre de restitution : Contrat d'objectif territorial

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**Syndicat Mixte pour le Traitement des
Déchets Ménagers et As**

2 Bis, Place Royale - Bp 547
Hotel de France
<http://www.smttd.info/>

BONSCH
Antoine
Nouvelle Aquitaine
antoine.bonsch@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ASSOCIATIONS, PREVENTION DES DECHETS, CAMPAGNE D'INFORMATION,, EDUCATION ENVIRONNEMENTALE,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Depuis sa création, le Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets ménagers et assimilés (SMTD) a réalisé de nombreux investissements afin de garantir à ses adhérents un traitement de déchets multi-filières privilégiant la valorisation.

Parallèlement à ces investissements, il est apparu opportun d'agir sur la prévention des déchets en relayant localement les campagnes nationales sur ce thème. Certains Etablissement Public à Compétence Intercommunale (EPCI), membres du Syndicat, ont déjà initié des actions comme la distribution de Stop Pub et la mise en place d'animations pendant la Semaine nationale de réduction des déchets (animations dans les écoles, visites d'installations de traitement des déchets, jeu en magasin...).

Le SMTD a proposé d'élargir ces initiatives dans un cadre collectif en montant des projets communs d'animations plus ambitieux et en favorisant la mutualisation des moyens humains, techniques et financiers.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Le but de la déclinaison locale des campagnes nationales est :

- d'impliquer tous les EPCI, les collectivités et les professionnels,
- de favoriser la sensibilisation des habitants à la prévention des déchets,

- de stimuler leur adhésion, ainsi que celle de prescripteurs, aux actions réalisées.

Résultats quantitatifs:

- Plus de 1000 personnes ont été sensibilisées.
- Une vingtaine de techniciens et partenaires se sont mobilisés.

Résultats qualitatifs :

Auprès des EPCI :

Un ré-engagement des EPCI chaque année grâce à la qualité des animations menées.

Auprès des habitants :

Une sensibilisation certaine des habitants qui ont pu disposer d'informations et de documents pour améliorer

leurs comportements d'achat, en particulier.

Les résultats ont pu être valorisés :

- dans les bilans communiqués à tous les partenaires,
- les conférences et articles de presse
- lors des réunions publiques et soirées débats.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Campagnes nationales relayées en 2007 et en 2008

Semaine nationale de réduction des déchets

Le SMTD représente l'ensemble de ses adhérents pour la signature de la charte avec l'ADEME.

Sensibilisation dans les écoles

Jeu réalisé à partir d'une exposition afin de comparer des produits de consommation et leur impact sur la production de déchets.

Animation en magasin et sur les principaux marchés

- Pose de stop rayons en magasins auprès des produits les moins producteurs de déchets, les produits ecolabellisés.
- Jeu sur les marchés axé sur le choix de produits plus respectueux de l'environnement et moins producteurs de déchets.
- Stands d'information et de sensibilisation des consommateurs : l'acte d'achat et ses conséquences sur la production de déchets, les fruits et légumes de saison, compostage individuel.
- Relais des animations sur Internet via une cyber-base pour 2 EPCI (reportages, documents...).

Portes-ouvertes au centre de tri

Sensibilisation sur le choix des produits lors des achats quotidiens par la mise en évidence des traitements nécessaires, plus ou moins importants, selon le type de déchet produit.

Soirée-débat gratuite en clôture de la semaine co-animée par :

- Le SMTD (le Président et la Chargée de mission Déchet)
- La SEPANSO, association de protection de l'environnement
- Le Relais 64, entreprise d'insertion.

Semaine nationale du développement durable

Réutilisation des stands :

- information sur la réduction des déchets avec mise en valeur de produits plus ou moins producteurs de déchets et comparaison des prix.
- compostage individuel.

Portes ouvertes

Installations de traitement des déchets du SMTD ont également été réalisées.

Stop Pub

Plusieurs EPCI avaient déjà distribués des autocollants Stop Pub. Le SMTD en a fait imprimer à nouveau pour

les diffuser plus largement aux habitants lors des manifestations, dans les mairies et via les bulletins municipaux

Diminution des sacs de caisse

Action réalisée auprès des commerces de proximité, sous forme expérimentale dans un 1er temps auprès de

commerçants volontaires et via des partenariats avec les associations de commerçants.

Promotion de solutions alternatives

Valorisation de l'outil Internet.

Opération foyers témoins

Un des EPCI du SMTD a mis en place l'opération foyers témoins en 2008.

Moyens humains :

Mobilisation de nombreux acteurs

Moyens financiers :

13 000 € HT

Financement par le SMTD, l'ADEME, le Conseil Général et autres partenaires...

Moyens techniques :

- Stands
- Stop rayons
- Stop Pub
- Création d'une charte graphique reprise dans tous les documents concernant la réduction des déchets sur le territoire du SMTD

Partenaires mobilisés :

- Associations locales (SEPANSO, CDIE),
- Magasin Carrefour,
- ADEME,
- Conseil Général,
- Chambres consulaires,
- EPCI adhérents au SMTD,
- Mairies,
- Ecoles,
- Maraîchers,
- Distributeurs de courriers non adressés...

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Le SMTD et les EPCI ont décidé de renouveler ces animations tous les ans, en les améliorant.

L'objectif est de réussir à modifier durablement les comportements des habitants avec des gestes écoresponsables.

Le nouvel objectif sera aussi de pérenniser les actions tout au long de l'année, notamment à l'appui de partenariats avec les magasins.

Difficultés rencontrées :

La mobilisation d'un nombre important de partenaires, l'information sur les lieux d'achat (supermarché, commerces, marchés).

Recommandations éventuelles:

-

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.